



Grenoble, le 03 mai 2023

Procès-verbal
ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 2023

Dans le cadre du Salon ALPIPRO à Chambéry, l'ANENA a tenu son Assemblée Générale ordinaire le jeudi 27 avril 2023, sous une double présidence, celle de Mr Jean-Pierre Rougeaux, Président jusqu'au 19 septembre 2022, et de celle de son successeur Mr Arnaud Mathieu, en présence des adhérents de l'association et plusieurs invités, élus et dirigeants, représentant les institutions siégeant au Conseil d'Administration.

Conformément à l'Article 10 des statuts, et à l'Article 4 du Règlement Intérieur, aucun quorum n'était requis. L'approbation des rapports et décisions soumises aux votes s'est effectuée à main levée, à la majorité simple des membres présents ou valablement représentés. L'Assemblée disposait de 32 voix.

Une seule question avait été mise à l'ordre du jour, sur demande du Conseil d'Administration, celle portant sur la mise en place d'un groupe de travail sur les statuts de l'association.

Une minute de silence a été observée par l'assemblée afin de rendre hommage à notre ami et collègue Jean Le Corre, référent Anena pour les Pyrénées, disparu le 15 octobre 2022.

-Rapport Moral du Président : adopté à l'unanimité

-Rapport d'Activité et note d'orientation : adoptés à l'unanimité

- présentation faite par le personnel de l'ANENA en charge de leurs dossiers respectifs
- présentation du projet de mise en place d'un groupe de travail chargé de la mise à jour des statuts, avec pour objectif une modification statutaire lors de la prochaine AG (meilleure représentativité)

-Rapport financier et budget prévisionnel : adoptés à l'unanimité

- présentation du bilan 2021-22 par Mr Bruno Legrand, expert-comptable de l'ANENA, cabinet Mielcarek
- présentation du budget prévisionnel 2022-23 par Mr Stéphane Bornet, Directeur de l'ANENA
- certification des comptes par Mr Eric Cervera, Commissaire aux comptes, cabinet In Extenso

Le résultat de l'exercice clôt au 30/09/2022 étant déficitaire de 20 284 euros, la perte a été affectée en « report à nouveau » déficitaire. Il a été acté par l'Assemblée, qu'à l'avenir, tout résultat bénéficiaire serait affecté à la ligne « provisions retraites » sur Livret A afin de pouvoir honorer rapidement les montants dus aux salariés concernés.

Il a été répondu à diverses questions relatives au rapport d'activité et au rapport financier notamment.

En clôture de cette Assemblée Générale, le Président Arnaud Mathieu a proposé par acclamation, la nomination de Mr Jean-Pierre Rougeaux au poste de Président d'Honneur de l'ANENA. Cette nomination a reçu le soutien de l'Assemblée.

Les documents détaillés relatifs à cette Assemblée Générale sont disponibles sur <https://anena.org/lanena-fait-son-bilan/>

Mr Stéphane Bornet, Directeur de l'ANENA

Mr Arnaud Mathieu,
Président de l'ANENA

